

Réf: Dossier N° : 55695

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « POISSONNERIE BON PRIX »

**Siège social : ABIDJAN - ADJAME ST MICHEL PRES DE L'EGLISE,
03 BP 1590 ABIDJAN 03**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 18 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « POISSONNERIE BON PRIX » .

Objet: Vente de poissons congelés en détails, La prise de participation dans toutes opérations commerciales, Financières, industrielles, Immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en favoriser et faciliter l'extension, la réalisation ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ADJAME ST MICHEL PRES DE L'EGLISE, 03 BP 1590 ABIDJAN 03

GERANT: Monsieur MHANNA MOUSSA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27213 du 19/10/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°24805 du 19/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

